

EDITORIAL



Qu'il me soit tout d'abord permis de saluer ici toutes celles et tous ceux qui ne reprendront pas le chemin de l'école sur les terres aquitaines, soit parce qu'ils ont fait valoir leur droit à pension (et elles et ils sont nombreux) soit parce qu'ils ont obtenu une mutation vers des terres plus ou moins lointaines. Près de 60 départs en retraite, plus de 120 mutations – mais beaucoup heureusement en intra académique- 55 arrivées de lauréats concours ; c'est dire la profonde mutation du corps des personnels de direction qui nous oblige à une activité encore plus intense pour rassembler, communiquer, former.

Après les élections professionnelles de 2005 au cours desquelles le SNPDEN avait été largement conforté dans sa très forte représentativité, la section académique s'est encore renforcée en 2006/2007 pour atteindre 474 adhérents, soit une progression de 8%. Cette progression, cette force militante, s'est nourrie et a accompagné le mouvement de résistance professionnelle de l'automne 2006. Mouvement qui a abouti à de substantielles avancées catégorielles, mais aussi, mais surtout à l'écriture d'une charte de pilotage permettant de nouer des relations avec les services déconcentrés de l'état recentrés sur la régulation, l'appui et la coordination, et l'évaluation des établissements. Mais nous savons tous, et nos nouveaux collègues ne tarderont pas à le savoir, cette charte ne prendra corps que par notre capacité à imposer ces nouvelles pratiques de pilotage et de rapport avec les services. Cette transformation culturelle des relations est un enjeu prioritaire pour les conditions d'exercice du métier.

Au printemps dernier, un observatoire académique a permis de jeter les bases d'une déclinaison académique de la charte. Depuis, force est de constater qu'on n'a pas beaucoup avancé sur la mise en place d'un code relations même si chacun a pu apprécier les premières applications telles la réduction sensible des demandes et courriers redondants, la mise en ligne des résolutions de problèmes juridiques ou organisationnels, la diminution drastique des enquêtes de toutes origines. Chacun doit bien s'en convaincre aujourd'hui, seule la stricte application de la charte permettra d'éviter les transferts de charge qui vont se poursuivre. On sait bien que les suppressions de poste massives annoncées (- 10 000, -13 000, -17 000 ??) affecteront entre autres les services administratifs, et parmi eux, les services du Rectorat et des IA qui ont déjà payé un lourd tribut. La tendance naturelle sera alors de charger les établissements. La charte édicte que toute charge nouvelle suppose une contractualisation. A nous de l'imposer, et seule la force collective au sein du SNPDEN donnera à

chacun les moyens de ne pas subir de nouvelles dégradations des conditions d'exercice du métier.

Il en va ainsi et aussi des contrats d'objectifs :

la confusion est grande et nous avons fort à craindre qu'il s'agisse d'une nouvelle usine à gaz dont l'unique but est de rendre plus pressant le contrôle des autorités hiérarchiques sur les établissements et les personnels de direction en particulier.

La confusion est grande chez nos collègues qui ne discriminent plus le projet d'établissement, la lettre de mission et le nouveau contrat d'objectifs. C'est de notre responsabilité aujourd'hui de clarifier et de se faire clarifier les tenants et les aboutissants de ce qui apparaît le plus souvent chez nos collègues comme un exercice coercitif supplémentaire. Alors que notre Recteur souhaitait lancer une expérimentation des contrats d'objectifs à partir d'établissements volontaires dès le mois d'avril, nous avons lancé un appel à la prudence. En effet, la trame des contrats proposée apparaît plus comme une contrainte unilatérale de réussite en terme d'objectifs choisis ou non par l'établissement, sans moyen pour la nécessaire marge d'autonomie permettant de proposer une dynamique d'action. Ainsi en échange de l'engagement de l'établissement à réaliser ses objectifs, Inspection académique et rectorat s'engagent sur un accompagnement à la formation des équipes et sur un suivi par un IPR référent sans que ses missions soient clairement définies. Voilà avec quoi nous allons devoir moudre le grain dans les salles des profs. Ces mêmes salles des profs où depuis 2003 et après le décret Robien, l'espace n'est pas ouvert pour nous permettre d'être reconnus dans notre rôle de fédérateur des initiatives pour améliorer les indicateurs de réussite scolaire. Et on ne peut pas dire que la campagne présidentielle a emballé la salle des profs. C'était plutôt une résistance au programme des deux principaux candidats parce que l'une et l'autre tendaient à responsabiliser l'action éducatrice de chacun dans son environnement immédiat. Je crois qu'il nous faut aujourd'hui prendre des positions claires sur des choix à opérer. On ne peut vouloir s'inscrire dans une dynamique de projet sans responsabiliser réellement les acteurs, sans responsabiliser le CA qui, bien souvent, n'est qu'une tribune de déclarations lapidaires ou une chambre d'enregistrement où tout le monde s'ennuie. On ne peut pas responsabiliser les établissements si on ne responsabilise pas tous ses acteurs, si on ne crée pas les conditions pour tous de rendre compte de leur action, de leur investissement, de leur réussite dans l'atteinte des objectifs.

Le conseil pédagogique que nous avons soutenu en est une autre illustration. Il me semble qu'il a été dénué du sens qui prévalait à sa création et je regrette que pour gagner sur un mot nous soyons passés sous les fourches caudines de la liberté pédagogique individuelle des enseignants qui ôte tout moyen au conseil pédagogique.

Devant les changements, les bouleversements annoncés aujourd'hui, rien n'est plus important que de sortir de l'isolement pour se retrouver au sein du SNPDEN, non pas sur la base d'un front du refus, mais pour accompagner les nécessaires évolutions du système éducatif dans le respect des valeurs qui sont les nôtres.

En route donc pour une nouvelle rentrée, une nouvelle année que je vous souhaite la plus sereine possible.

B.CAGNIART